



The image shows two men in a meeting. One man, wearing a dark blue sweater and glasses, is gesturing with his hands while speaking. The other man, wearing a green jacket and glasses, is listening and holding a pen over a table. In the background, a large screen displays a presentation with various bullet points and a logo. The text 'BILAN DE LA CONCERTATION' is overlaid in large, bold, blue letters.

BILAN DE LA CONCERTATION

COMMUNE DE TIGNES

INTRODUCTION

Le présent bilan permet de revenir sur les étapes de la concertation «Imaginons Tignes 2050» portant sur l'avenir des remontées mécaniques, les méthodes employées et les résultats retenus pour la ville de Tignes.

« C'est un travail avant tout collectif »

INTRODUCTION : LES RAISONS DE LA CONCERTATION

« En 2026, le contrat des remontées mécaniques, géré par la Société des Téléphériques de la Grande-Motte (STGM) arrivera à son terme. La commune de Tignes doit envisager dès à présent le futur du Service Public des remontées mécaniques »
(extrait du dossier de concertation)

Avant de définir ce futur, il est impératif de s'interroger sur la vision souhaitée pour Tignes sur les 30 prochaines années, en imaginant un projet structurant pour le domaine skiable et estival pour deux raisons :

- Faire évoluer les activités de la station en prenant en compte les évolutions du climat en particulier sur notre glacier et les évolutions du tourisme en termes de saisonnalité, de pratiques, de mobilité, de développement durable, de préservation de notre écosystème...
- Anticiper les formes et les façons de vivre et d'habiter à Tignes.

Il s'agira ensuite d'en déduire les besoins d'évolution des remontées mécaniques.

Serge Revial, Maire de Tignes, et l'équipe du conseil municipal ont souhaité offrir aux habitants, propriétaires, socio-professionnels, jeunes de Tignes, la possibilité de s'exprimer sur l'avenir des remontées mécaniques. L'ambition est «d'enrichir la réflexion pour décider de quelle manière gérer notre outil de travail ». En effet, de multiples enjeux interrogent les remontées mécaniques, en particulier :

- Le réchauffement climatique
- Le glacier
- L'évolution du marché du ski

La concertation s'est structurée en deux étapes :

- **Étape 1** (été 2023) : imaginer ce que Tignes sera en 2050
- **Étape 2** (décembre 2023 à avril 2024) : Proposer des actions concrètes pour faire vivre une station de montagne avec la mise en place d'un groupe citoyen et un groupe socio-professionnel pour rédiger en tout 71 propositions.

imaginons



BILAN DE L'ÉTAPE 1



La première étape de la concertation Imaginons Tignes 2050 a réuni 180 participants, produit 242 avis et permis de dégager 4 thèmes de préoccupation : tarifs, avenir du glacier, mobilités et activités

CALENDRIER DES RENCONTRES DE L'ÉTAPE 1

15 JUILLET	Balade avec les habitants «Habiter Tignes en 2050»
19 JUILLET	Balade avec les habitants «Histoire partagée» Réunion publique
20 JUILLET	Atelier préparatoire Socioprofessionnels
26 JUILLET	Table ronde élargie avec les socioprofessionnelles «C'est quoi la station aujourd'hui, le ski demain et ses remontées»
27 JUILLET AU 7 AOÛT	Que disent les jeunes pour 2050 ?
8 AOÛT	Balade avec les habitants «Les paysages et le glacier en 2050»
DÉBUT AOÛT	Lancement de l'appel à volontariat «Les remontées en 2050»
28 AOÛT	Fin de l'appel à volontariat «Les remontées en 2050»
30 AOÛT	Réunion de préparation pour la seconde phase avec le groupe citoyen
31 AOÛT	Réunion publique de restitution

QUEL AVENIR POUR LE SKI ?

La saison d'hiver est raccourcie de décembre à avril-mai. Les pistes où il sera possible de skier seront moins nombreuses.

Mais le domaine pourrait aussi « s'étendre » en se reliant mieux avec les domaines voisins.

Tignes sera l'une des dernières stations skiabiles au monde. Il faudra donc se préparer à accueillir une clientèle plus nombreuse sur les pics de l'hiver mais aussi et surtout sur l'ensemble de la saison. Il faudra anticiper la gestion des pointes de fréquentation afin de proposer un produit qualitatif.

Nous accueillerons de moins grands skieurs, venus des stations de plus basse altitude. Il faudra diversifier les activités en direction des piétons, balade en raquette, activités culturelles.

Nous serons contraints en énergie et eau : un objectif raisonnable serait de ne pas consommer plus qu'en 2023.

Il sera difficile de maintenir une offre de ski pour tous.

LE POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT SE SITUE PLUTÔT L'ÉTÉ

En 2050, les activités se développent plutôt en été et à la recherche de la fraîcheur. Elles intéresseront également un public plus nombreux et moins sportif.

Les activités sportives et de plein air (randonnée, vélo) se développent.

Hausse de la place de l'E-Bike. Autres activités complémentaires (Luge, Tyrolienne, Acrobranche, Zone à thème.) Scénarisation des descentes à pied.

Les activités autour de l'eau se développent également.

La contemplation de la nature et des points de vue (à travers notamment le parc de la Vanoise qui aura une place importante dans l'offre outdoor de Tignes) et la fraîcheur des bois deviendront des activités à part entière. La culture et le patrimoine viendront donner du sens et intéresser les touristes.

Les remontées mécaniques devront s'adapter pour être plus présentes dans les activités d'été.

Nécessité de trouver un modèle rentable pour l'été.

En complément d'activité, nous pouvons nous appuyer sur deux caractéristiques de Tignes : sa culture freestyle (création d'un camp à l'année...) et son image novatrice qui en ferait une smart city (pôle scientifique, incubateur...).

2. LES TARIFS, QUEL MODÈLE ÉCONOMIQUE ET QUELLE ACCESSIBILITÉ DU DOMAINE ?

REVOIR L'OFFRE DE FORFAIT

- L'argent des remontées mécaniques est celui de Tignes.
- Tignes pourrait faire ses propres offres de forfait. Ça rendrait notre station plus indépendante.
- L'enjeu et l'objectif sont d'avoir des tarifs qui permettent l'accès au domaine de ski à une large population.
- Il faudrait réfléchir à une tarification des forfaits adaptée aux différentes périodes.

PROPOSITIONS POUR UN NOUVEAU MODÈLE ÉCONOMIQUE

- Mettre en place un système de paiement en fonction du nombre de nuitées. Ce pack comprendrait l'accès aux remontées mécaniques et aux activités à l'année.
- Création d'un péage d'entrée dans la station permettant l'accès à toutes les activités, à la fois l'été et l'hiver.
- Faire payer les parkings d'accès à la montagne l'été.

3. LE GLACIER

LE GLACIER & LE DOMAINE

L'exploitation du glacier de la Grande Motte est au cœur du développement de la station depuis la fin des années 1960, de la mise en service du premier télécabine à la mise en service du funiculaire en 1993.

Le retrait du glacier est bien là. La fonte du glacier va faire apparaître un nouveau paysage, réduisant fortement les possibilités d'exploitation, même en hiver.

Quelles activités et aménagements du glacier à l'avenir :

1. La piste « Double M » doit permettre une garantie d'ouverture de saison au plus tôt.
2. Faut-il garantir la liaison entre 3032 (le Panoramic) et le bas de la piste « double M » pour Noël ?
3. La partie haute ? On fait du glacier une zone free ride ? Uniquement du ski de randonnée ? On développe Altitude Expérience ? Le glacier devient une zone d'observation, un laboratoire ? Il faut prévoir une transition.
4. Avec quelles remontées mécaniques ? Il faut rationaliser les remontées sur le glacier.

SE RELIER A BOURG-SAINT-MAURICE

Pour attirer habitants et visiteurs, la station aura mené d'ici 2050, un important travail sur les transports entre Tignes et Bourg-Saint-Maurice.

La part des remontées mécaniques pourrait être importante, via un ascenseur valléen (y compris pour la marchandise).

Les transports collectifs seraient plus nombreux, plus réguliers, sur des horaires adaptés aux usages.

La voiture serait encore utilisée, électrifiée et partagée.

SE DÉPLACER À TIGNES EN 2050

Il y aura nettement moins de voitures dans la station, voir plus du tout.

Le rôle des remontées mécaniques dans les transports du quotidien deviendra essentiel.

Les déplacements à pied et en vélo seront favorisés, des infrastructures se développeront pour eux.

Le développement des transports en commun sera également très important. L'intermodalité se développera fortement.

Plus de services à Tignes signifiera moins de transport.

imaginons

TIGNES 2050 

BILAN DE L'ÉTAPE 2



A partir des éléments mis en évidence lors de la première étape, deux groupes de travail ont été constitués. Ils ont permis l'élaboration de **71 propositions** : 31 pour le groupe « socio-professionnels » et 40 pour le groupe « citoyen ». Elles sont organisées autour de quatre grands piliers : climat, social, équipement, gouvernance.

Le groupe citoyen était composé de 16 personnes (dont 8 tirées au sort) qui habitent à Tignes. Il avait pour objectif de porter une réflexion globale sur l'ensemble des enjeux des remontées mécaniques et de co-construire un pré-cahier des charges pour le futur opérateur. 9 rencontres de travail ont été organisées sous forme d'ateliers, d'auditions ou encore de temps de rédaction.

Voici le calendrier des rencontres de l'étape 2 :

- Septembre 2023 – Janvier 2024 : 8 réunions de travail du groupe citoyen
- Le 11 janvier - présentation de l'avis citoyen au bureau municipal
- Le 24 janvier - atelier de travail du groupe socio-professionnel
- Janvier - février : recueil des cahiers d'acteurs
- Février – mars : questionnaire aux habitants : avis sur les propositions du groupe citoyen
- Le 10 avril 2024 : restitution finale de la concertation

Le groupe citoyen a proposé d'organiser sa réflexion et ses propositions autour de 4 grands piliers :

- Plier climat : s'adapter au changement climatique
- Pilier social : développer la vie à l'année
- Pilier équipement : aménager le futur domaine montagne
- Pilier gouvernance : maîtriser l'avenir du domaine

La ville de Tignes s'est appropriée cette structuration en 4 piliers. A son tour, elle a réalisé un travail d'organisation et de vérification des propositions issues de l'ensemble de la concertation afin de veiller à ce qu'elles soient réalisables, adaptées à leur vision du futur cahier des charges et de la vision politique des élus sur la transition du territoire.

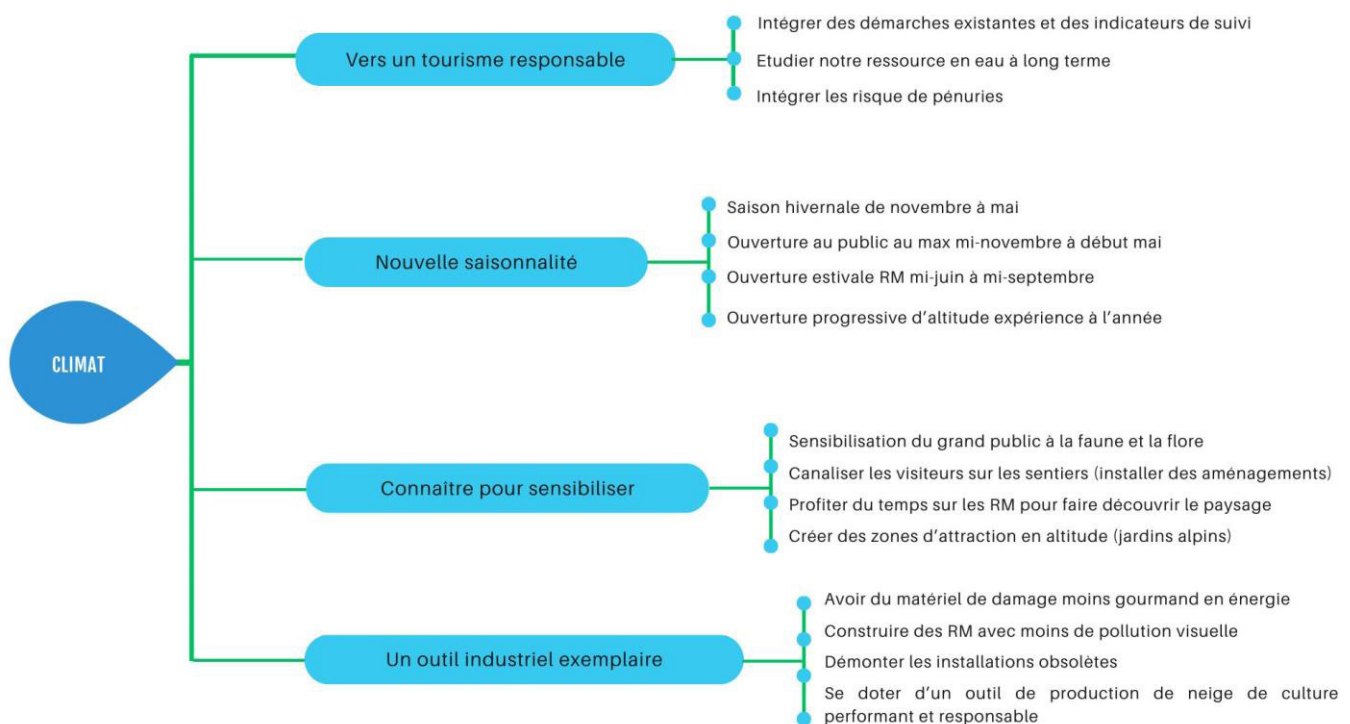
PILIER CLIMAT



PILIER CLIMAT: S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Il est essentiel d'intégrer dans le nouveau cahier des charges un volet environnemental prenant en compte la préservation de la biodiversité tout en maintenant une attractivité du territoire. Cette volonté rejoint celle du projet de territoire.

Voici les propositions qui ont retenu l'attention de l'équipe municipale :



La proposition « envisager l'ouverture prolongée au printemps en cas de bonnes conditions » n'a pas été retenue car le mois de mai représente un temps de repos pour les professionnels lorsque l'attractivité est limitée sur la station. « L'écosystème doit se reposer ». Il est important de préciser que ça ne concerne pas le ski professionnel qui répond à un autre calendrier.

La proposition « intégrer une obligation d'ouverture à l'année de certaines remontées mécaniques pour les piétons » n'a pas non plus été retenue parce que la cible n'est pas assez importante pour avoir une rentabilité mais la mobilité urbaine, sous d'autres formes, est un volet important qui doit être amélioré

PILIER SOCIAL

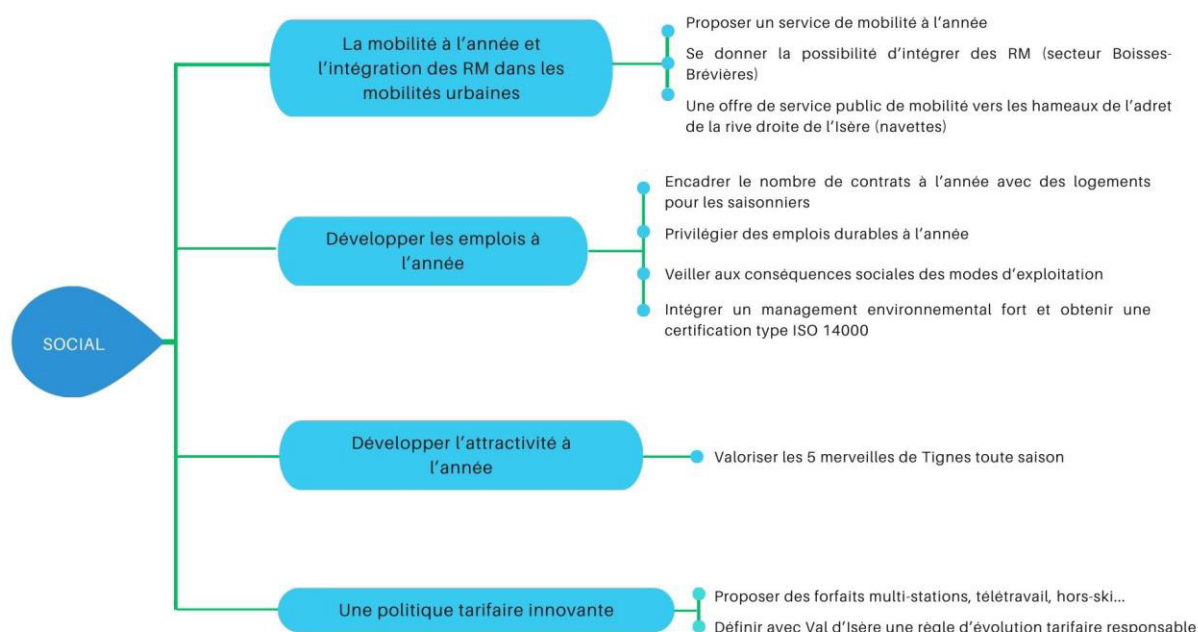


PILIER SOCIAL: DÉVELOPPER LA VIE À L'ANNÉE

Il est impensable de dissocier les volets climatiques et économiques d'un volet social. Développer la station pour qu'elle soit attractive tout en cherchant à rester accessible au plus grand nombre est une valeur essentielle de l'ADN de Tignes.

Les inquiétudes liées à la baisse significative du nombre d'habitants de Tignes depuis dix ans, associé à la montée du prix du foncier et des locations saisonnières montrent à quel point le développement de l'emploi et d'une offre de logements abordables sont nécessaires.

Voici les propositions qui ont retenu l'attention de l'équipe municipale :

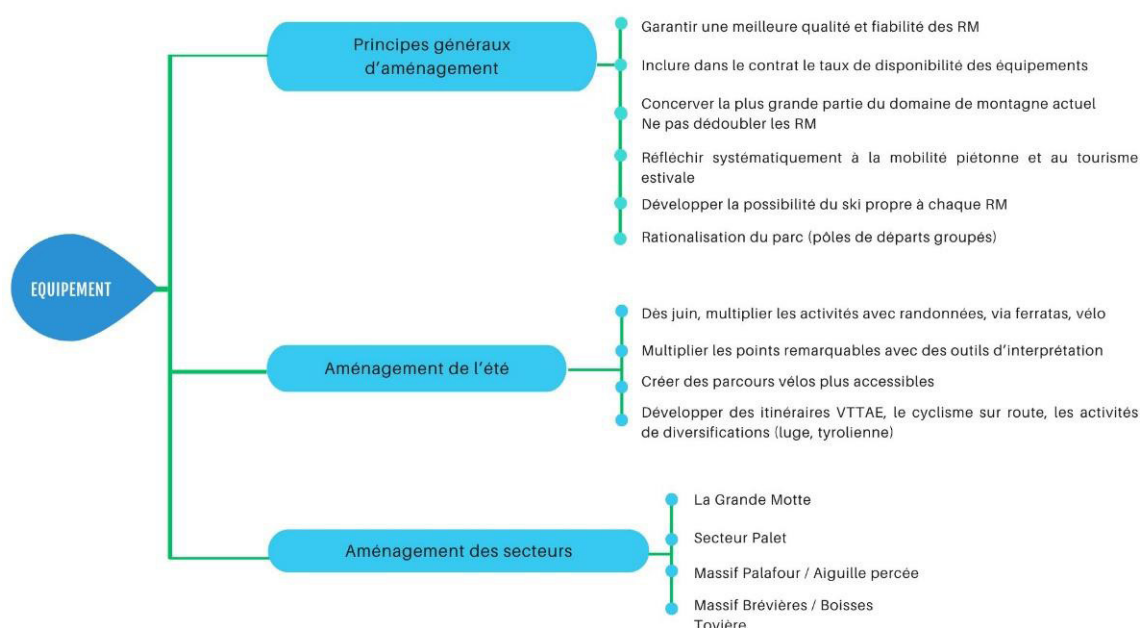


PILIER ÉQUIPEMENT



PILIER ÉQUIPEMENT: AMÉNAGER LE FUTUR DOMAINE MONTAGNE

De nombreux aménagements ont été pensés par les groupes de participants, au niveau des principes généraux ou des pistes, des remontées mécaniques ou de nouveaux tracées (VTT, piétons, etc...) pour adapter la station à son évolution.



Voici les propositions qui ont retenu l'attention de l'équipe municipale :

La proposition « Le périmètre général actuel du domaine de montagne accessible par remontées mécaniques doit être à minima conservé pour faire face à une probable augmentation du nombre de skieurs » n'a pas été conservée car elle paraît impossible à appliquer concrètement.

L'aménagement spécifique des secteurs a été très détaillé par le groupe citoyen et majoritairement repris par l'équipe municipale. En synthèse, voici les principaux éléments de proposition :

AMÉNAGEMENT SECTEUR GRANDE MOTTE

- Maintenir en état de fonctionner les remontées mécaniques qui pourraient présenter un intérêt en cas de prolongement des périodes d'ouverture du domaine en fin de saisons d'hiver (Termignon et Leisse)
- Associer systématiquement l'ouverture du Télésiège du Panoramic à celle du Téléphérique pour faciliter le retour vers le Téléphérique, le restaurant d'altitude et la gare amont du Funiculaire.

Avancer à l'unisson avec le Parc National de la Vanoise pour maintenir la skiabilité depuis le sommet du funiculaire jusqu'au pied du télésiège de Vanoise (barrières à neige supplémentaires, neige de culture)

AMÉNAGEMENT SECTEUR PALET

- Télésiège des Vès : le conserver même si sa longueur doit être réduite
- Télésiège du Palet : le remplacer par un télésiège offrant un meilleur débit et un meilleur confort d'utilisation pour les enfants. Proposer un deuxième Boarder Cross au regard du succès de ce type de produit
- Télésiège ou Télémix de Lognan : considérer la pertinence de la réalisation d'un appareil qui partirait du secteur "DZ hélicos" du Val Claret et qui acheminerait les usagers en direction d'un point haut à déterminer en aval de la gare supérieure du télésiège des Merles ; Naturide en ski propre ou proposer le Télémix au départ de la Grande Motte
- Étendre l'installation de neige de culture jusqu'au sommet du stade de Lognan

AMÉNAGEMENT MASSIF PALAFOUR ET AIGUILLE PERCÉE

- Le rétablissement d'un appareil type « télési à enrouleur » sur le tracé de l'ancien Millonex
- Le télési de Chardonnet : l'opportunité d'une réduction de sa longueur devrait être sérieusement examinée
- Remplacement du grand 8 par une remontée mécanique plus rapide (accès à un point haut du domaine depuis lequel toutes les options de descente n'ont pas encore été exploitées)
- Deux options sur l'Aiguille Percée :
 - Option privilégiée sur son tracé actuel, par un appareil débrayable : le rétablissement des pistes utilisées autrefois, qui offraient davantage de possibilités de « ski propre » depuis le haut du télésiège devrait être envisagé.
 - Au départ de Merles, qui permet un accès plus rapide vers le secteur de l'Aiguille Percée l'hiver, et permet une liaison piéton Val Claret-Brévières en toute saison.
- Almes : étudier le stade de slalom
- Extension de la neige de culture sur les pistes Cyclamen, Perce Neige et Lys et sur la pente à gauche du télésiège des Almes (ancien stade d'entraînement).

AMÉNAGEMENT MASSIF BRÉVIÈRES / BOISSES

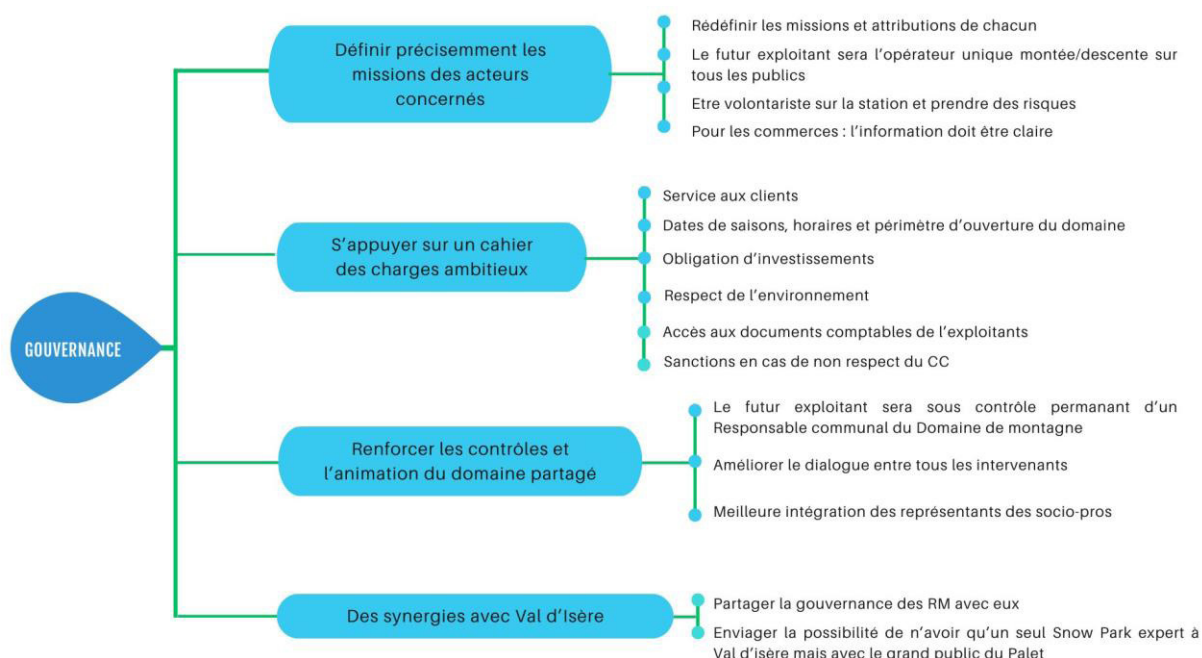
- Installer un télési de type « enrouleurs » en complément ou remplacement de celui de Grande Parei
- Installer un télési à enrouleur depuis le plateau du Marais en direction de la télécabine des Boisses et installer des zones débutantes.
- Permettre un usage « descente et montée » de la piste Myrtilles.
- Rétablir un accès depuis l'arrivée du télésiège de l'Aiguille rouge vers la piste initiale située parallèlement à la piste du Rhododendrons et un futur télési pour débutants installé sur le panneau sud des Marais.

AMÉNAGEMENT TOVIÈRE

- Aménager des espaces pour débutants mieux équipés notamment au moyen de nouveaux « tapis skieurs ».
- La mise en œuvre du projet concernant le pied de la digue de la digue du Lavachet semble aller dans ce sens.
- Conserver le TK Combe folle ou remplacer par Télésiège Fixe.
- Campanules : L'ouverture d'une piste sur ce même versant, mais plus à l'est, et dont le départ se situerait au col qui précède l'accès à la crête de Fresse depuis Tovière, devrait être étudiée.
- Examiner l'intérêt du projet de piste déjà étudié par les services de la collectivité, qui permettrait de rejoindre la remontée mécanique Lognan depuis le sommet du Télésiège de Bollin
- Etudier la sécurisation de la liaison vers le télésiège des Marmottes par de la neige de culture sur la piste EdelweissRéfléchir à l'implantation d'arrivée du futur TSD des Tufts. En n'arrivant plus directement au sommet de Tovière, on limiterait la surfréquentation et la mise en place du sommet de Tovière et la mise en place d'un TSF Combe folle donnerait accès à la liaison avec Val d'Isère. Cette option sera étudiée et validée ou non au moment de préparer le renouvellement de la DSP.
- De même, évaluer l'intérêt d'un nouvel appareil qui rejoindrait Combe Folle depuis Tommeuses
- Revoir le schéma d'accès à Fresse (direct depuis le bas de Grande Motte)

PILIER GOUVERNANCE





Le pilier gouvernance du futur cahier des charges est un élément central de la réflexion sur l'avenir des remontées mécaniques. La ville de Tignes développera ses exigences en termes de contrôle, de suivi et de missions demandées.

CONCLUSION

Cette concertation en deux étapes a été saluée par les participants. Ils soulignent l'intérêt qu'ils ont porté à la démarche, « ultra qualitative, indispensable et essentielle ». Pour la commune, Il est encore nécessaire de choisir parmi les différents modes de gestion envisageables, celui qui permettra de répondre le plus efficacement aux enjeux qui ont été soulevés. Il faudra également rédiger un cahier des charges qui définira les actions nécessaires à la réalisation du projet de territoire, il comprendra un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) pour définir les investissements à réaliser sur les remontées mécaniques, les pistes, et les équipements (engins, réseaux neige, etc).

Les avis et propositions apportées par la concertation ont permis de nourrir les réflexions de l'équipe municipales pour faire évoluer Tignes vers un village-station de montagne qui conserve le plus possible ses richesses et qui attire des habitants à l'année en offrant des emplois (par une activité touristique ambitieuse et adaptée aux changements), des logements (abordables et adaptés aux besoins des habitants) et une offre de mobilité du quotidien efficace.

Les propositions concernant spécifiquement les aménagements sur le domaine de montagne seront retravaillées avec le « comité domaine skiable et estival » pour leur intégration dans le cahier des charges du futur contrat avant l'été 2024.

Le choix du mode de gestion retenu par l'équipe municipal sera soumis au vote du conseil municipal au cours de l'été et sera présenté en réunion publique.

